

V O I T U R E S D E P O L I C I E

Deux lumières pour prévenir les accidents

Deux feux rouges clignotants, judicieusement placés à l'intérieur du hayon de sa fourgonnette, auraient peut-être pu éviter à un enquêteur de la section sécurité routière l'accident très grave qu'il a subi au mois de septembre dernier.

Ce soir-là (il était 23 h 55), l'enquêteur se trouvait à la sortie Sud du tunnel Atwater. Il avait établi son périmètre de sécurité et, alors qu'il allait prendre des fusées routières dans le coffre de sa fourgonnette, il a été frappé par une autre voiture. Il a subi des fractures multiples aux deux jambes. Au moment d'écrire ces lignes, il poursuit sa réadaptation.

Pourquoi cet accident est-il arrivé? Comment se fait-il que l'autre conducteur prétende ne pas l'avoir vu? Michel Allard, représentant à la prévention, secteur policier, à la Communauté urbaine de Montréal, a examiné l'événement sous tous ses angles, en collaboration avec l'inspectrice de la CSST, Chantal Beaulieu, et des représentants des sections Prévention, Parc auto et Sécurité routière du SPCUM. « Notre

hypothèse la plus réaliste, dit-il, c'est que les gyrophares placés sur le toit n'étaient plus visibles parce que le hayon était relevé. »

Certains corps policiers du Québec ont déjà identifié ce risque. D'autres ont fait l'installation de feux clignotants à l'intérieur des hayons et des couvercles de coffres arrières des voitures. Aux États-Unis, de tels feux sont offerts dans les équipements (Police Pack) qui sont installés sur les voitures de patrouille. « Nous avons commencé à examiner ces équipements, déclare Michel Allard, pour nous rendre compte que les prix oscillent entre 65 et 2000 \$. Nous avons sélectionné quelques modèles que nous avons

soumis à toute une batterie de tests. Nous avons mesuré leur efficacité le jour, la nuit, lors d'averses de pluie et de neige, dans le brouillard. Nous les avons testés dans des rues étroites et mal éclairées, sur des grands boulevards illuminés. Nous recherchons l'équipement qui offrira la meilleure visibilité, quelles que soient les conditions. »

Au moment d'écrire ces lignes, Michel Allard attend le rapport final de l'inspectrice de la CSST. Il sera déterminant pour le SPCUM qui attend d'en connaître les recommandations avant de fixer son choix sur un équipement et d'installer des feux clignotants dans toutes les voitures de patrouille du Service.

